

Plus de 10 000 Officiels de
Compétition en Equitation

Des statuts différents :

Juge / Chef de Piste/
Arbitre / Commissaire
au paddock / ...

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR DEVENIR OFFICIEL DE COMPETITION

L'OFFICIEL DE COMPETITION :

SA MISSION

→ ARBITRER LA COMPETITION

SON RÔLE

→ MODERATEUR ET PROTECTEUR DE LA DISCIPLINE

→ GARANT DE LA SECURITE DES CAVALIERS ET DES CHEVAUX

SON OBJECTIF

→ LA REUSSITE DE L'EVENEMENT SPORTIF

Entre 3 et 5 niveaux :

Club
Candidat National
National
Candidat National Elite
National Elite



I] « Comment devenir Officiel de Compétition ? » Par quoi commence-t-on ?

JE SUIS MOTIVE

« J'ai envie de m'investir dans les compétitions équestres »

« J'ai envie d'aider mon ami organisateur »

« J'ai envie de participer à l'activité sportive de mon enfant »

J'AI DES QUALITES

HUMAINES PROPRES AUX ODC

« Savoir faire preuve d'équité »

« Bon relationnel »

« Cohérence action/interprétation »



JE DECOUVRE LE TERRAIN

La Formation Pratique

- L'organisateur et les Officiels du concours m'expliquent mes tâches et ma fonction, me guident dans mon rôle d'Officiel de Compétition et m'encadrent sur le terrain.

- Si l'organisateur m'a bien enregistré informatiquement sur son concours, une fois les résultats du concours traités, le statut d'Officiel de Compétition de niveau Club m'est attribué et apparaît sur ma licence.

La Formation Théorique

Les personnes qui officient sur les compétitions sont donc référencées informatiquement, les CRE peuvent les contacter et les inviter à suivre la formation théorique dispensée chaque année.

II] Qui forme ?

Les Comités Régionaux d'Équitation ont en charge la formation des Officiels de Compétition jusqu'au niveau National de manière générale et National Elite pour certains statuts de certaines disciplines.

La FFE organise la formation des Officiels de Compétition de niveau National Elite ainsi que la formation des formateurs pour certains statuts de certaines disciplines.

La FEI délègue à la FFE l'organisation des formations internationales sur le territoire français.

La FFE étudie les dossiers et inscrit les Officiels de Compétition FEI en France et à l'Étranger.

III] Qui attribue les promotions ?

Les CRE étudient tous les dossiers de promotions. Ils valident les promotions jusqu'au niveau National et transmettent les dossiers de niveau National Elite à la FFE avec leur avis.

La FFE étudie et valide les dossiers de promotion de niveau National Elite envoyés par les CRE. Elle étudie et transmet les dossiers de promotion de niveau international à la FEI.

La FEI étudie et valide les dossiers de promotion de niveau international transmis par la FFE.

IV] Où trouver les conditions de promotions ?

Les documents présentant les critères de promotion sont disponibles sur le site ffe.com dans « Discipline », onglet « Officiels de Compétition » ou dans l'espace « Officiel de Compétition », onglet « Coursus ».

Ces documents s'intitulent « Devenez Juge de CSO » ou « Devenez Commissaire au Paddock »...